

INSCRIPTION REDERIE DE LA FOIRE SAINT-ANTOINE CONTY DU MARDI 11 NOVEMBRE 2025

Bulletin de réservation à remplir en **LETTRES MAJUSCULES**

**À renvoyer en totalité avec une enveloppe timbrée à votre adresse AVANT LE 26 OCTOBRE 2025
au Comité des fêtes CLW – Mairie de CONTY – Place du Général de Gaulle – 80160 CONTY**

Nom Prénom

Adresse

Code postal & Ville

Téléphone Email@.....

N° carte identité Date de délivrance :

Délivrée par la Préfecture de

Immatriculation du véhicule

Nombre(s) d'emplacement(s) de 5m réservé(s) emplacements	Prix : 5.00€ TTC l'emplacement de 5m <i>(5 premiers mètres offerts aux contynois)</i> TOTAL TTC :..... €
---	--

RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR

Chèque bancaire (libellé à l'ordre du Comité des fêtes CLW)

Espèces

JE DÉCLARE SUR L'HONNEUR ne pas avoir participé durant l'année 2025 à plus de deux réderies.

Je, soussigné (e) _____ m'engage à respecter et à appliquer le présent règlement, dans le cas contraire, ma responsabilité personnelle pourrait être mise en cause.

A _____ Le _____ Signature :

CECI N'EST PAS UNE FACTURE MAIS UNE RÉSERVATION.

- **INSCRIPTION RÉDERIE DE LA FOIRE SAINT-ANTOINE CONTY DU MARDI 11 NOVEMBRE 2025**
- *(Partie à remplir et à conserver par le bénéficiaire, SERVIRA DE JUSTIFICATIF DE PAIEMENT)*

RÈGLEMENT

Horaires de la réderie : 6 h 00 à 18 h 00. Véhicules autorisés sur le périmètre de 5 h 30 à 8 h 00.

UN SEUL VEHICULE + (remorque éventuelle) EST AUTORISÉ PAR RESERVATION.

1. La vente d'animaux est strictement interdite.
2. L'emploi de sono ou de haut - parleurs est interdit.
3. Les contrevenants, qui n'auraient pas respecté le présent règlement, seront priés de quitter la Foire sur le champ, sans prétendre à aucun dédommagement.
4. **Les places seront attribuées par le Comité des fêtes CLW et ne pourront être ni échangées, ni rétrocédées. Les participants devront accepter la décision de placement ainsi que le présent règlement et nettoyer leur emplacement le soir après la manifestation.**
5. Aucun remboursement ne sera effectué pour quelques raisons évoquées. Pas de remboursement, ni d'avoir en cas d'intempéries.

À COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

Nom Prénom

Adresse

Code postal & Ville

MÉTRAGE..... X 5.00€ / Les 5 mètres <i>(5 premiers mètres offerts aux contynois)</i>	MONTANT TTC :..... €
---	----------------------

RÈGLEMENT PAR Chèque bancaire (libellé à l'ordre du Comité des fêtes CLW)

Espèces